

- Membres du Conseil d'administration
- Bourgmestres des communes membres

Rodenbourg, le 13.10.2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du conseil d'administration, qui se tiendra

dans la salle des commissions N° 2 au sous-sol de la mairie de Niederanven, 18 Rue de Ernster L-6977 Oberanven, le lundi, le 20 octobre 2025 à 19.00 heures

## ORDRE DU JOUR RECTIFIE

- 1. Informations générales
- 2. Statistiques (20251020 Statistiques)
- 3. Registre de demandes (20251020 Registre de demandes)
- 4. Registre aux délibérations
  - 4.1. Etat des Recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2024
- 5. Divers

Les dossiers de l'ordre du jour sont à votre disposition à l'office social et dans le dossier électronique du conseil d'administration.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Frank KIRSCH, président.

Secret professionnel

Art. 21. Toute personne qui, à un titre quelconque, participe aux activités d'un office social, obtient ou reçoit communication de données personnelles, est tenue au secret professionnel aux conditions et sous les peines de l'article 458 du Code pénal.